

# Rapport sur l'enquête publique de 2017 concernant

LES PROGRAMMES POUR PERSONNES HANDICAPÉES



Gouvernement des  
Territoires du Nord-Ouest

# Rapport sur l'enquête publique de 2017 concernant les programmes pour personnes handicapées

*Examen et projet de renouvellement des programmes pour personnes handicapées  
du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du GTNO*

## Pourquoi concevoir le présent questionnaire?

- Pour connaître l'avis des Ténois sur les programmes pour personnes handicapées du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO).
- Pour recueillir des renseignements afin d'établir un nouveau plan d'action quadriennal.

## La distribution et la façon de procéder

- Pour remplir le questionnaire (soit en ligne, par téléphone ou sur papier), le public pouvait se rendre sur le site Web du MSSS, à Services TNO (le centre de services en français à Yellowknife) ou à l'un des centres de services régionaux du gouvernement.
- Le questionnaire était offert en français et en anglais ainsi que dans toutes les langues officielles (sur demande dans l'un des centres de services régionaux du gouvernement).
- Il existait trois versions différentes du questionnaire : un pour les personnes handicapées; un pour les parents et aidants naturels, et un pour les fournisseurs de services.

## Les répondants

Quatre-vingt-trois personnes ont rempli le questionnaire. Certains répondants n'ont pas répondu à toutes les questions.

<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Personnes handicapées : 23</li><li>▪ Parents et aidants naturels : 21</li><li>▪ Fournisseurs de services : 25</li><li>▪ Public général : 14</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Beaufort-Delta : 4</li><li>▪ Dehcho : 1</li><li>▪ Tlicho : 4</li><li>▪ Sahtú : 7</li><li>▪ Slave Sud : 17</li><li>▪ Yellowknife : 44</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ En anglais : 80</li><li>▪ En français : 3</li></ul>
---	--	---

## Résultats obtenus

### 1. Situation d'emploi et de logement, et matériel adapté

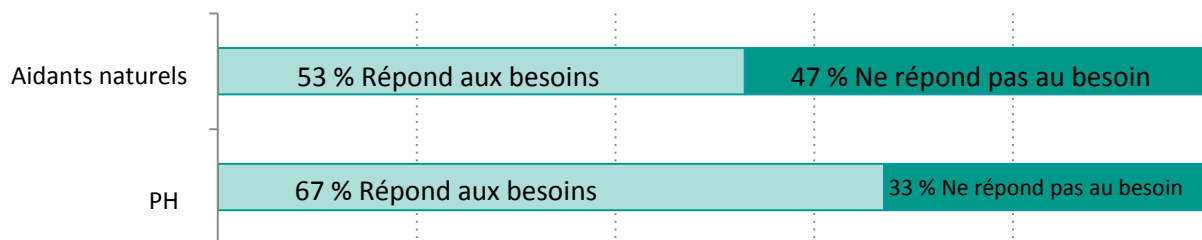
- 63 % des personnes handicapées (PH) ont déclaré avoir un emploi.



- 55 % des personnes handicapées avec un emploi ont déclaré que leur lieu de travail était adapté à leurs besoins.



- 53 % des parents et des aidants naturels ont déclaré que leur logement répondait aux besoins de la personne handicapée.
- 67 % des personnes handicapées ont déclaré que leur logement répondait à leurs besoins.



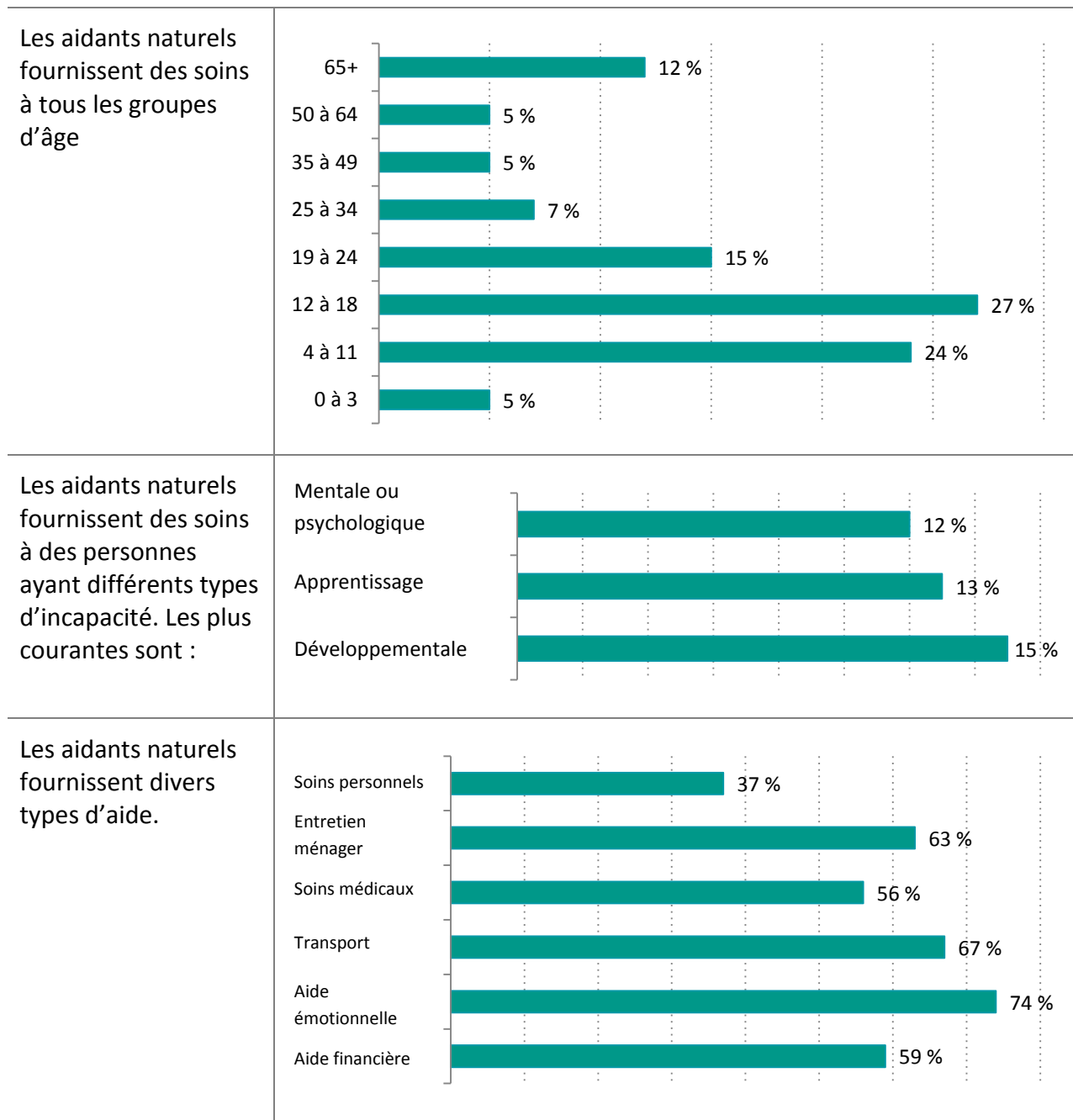
- 72 % des personnes handicapées et des aidants naturels ont déclaré avoir accès à du matériel adapté (p. ex. rampes, fauteuil roulant, etc.)



## Résultats obtenus

### 2. Type de soins offerts (membres de la famille et autres aidants naturels)

- Plus de 66 % des aidants naturels ont déclaré avoir fourni des soins à une personne handicapée pendant plus de 10 ans.
- 70 % ont déclaré avoir fourni des soins tous les jours.
- 37 % ont déclaré avoir fourni des soins tout au long ou la majeure partie de la journée.



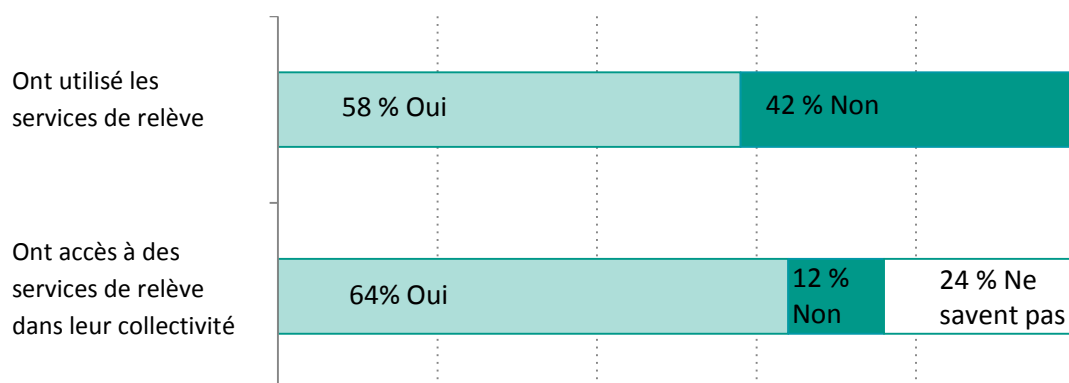
## Résultats obtenus

### 3. Accès aux services

- 40 % des personnes handicapées et 40 % des aidants naturels ont déclaré qu'ils connaissent bien les programmes du GTNO.

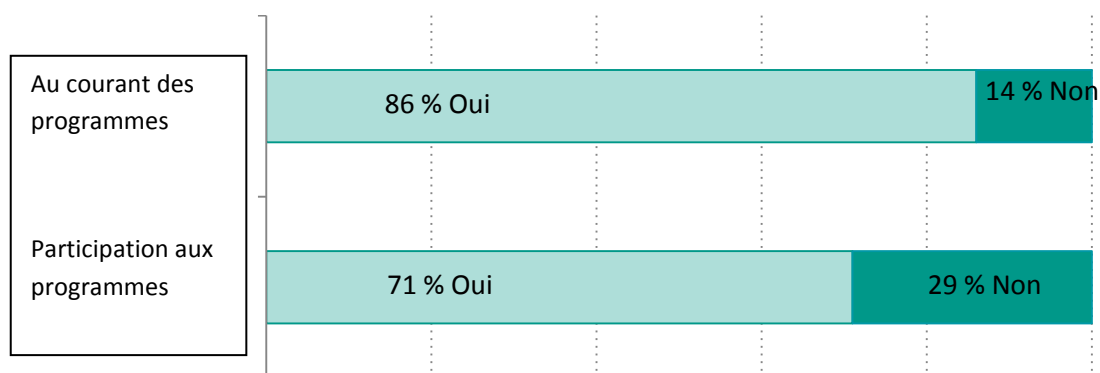
- 64 % des aidants naturels ont déclaré que des services de relève étaient offerts dans leur collectivité.

- 58 % des aidants naturels ont déclaré avoir utilisé les services de relève.



- 86 % des aidants naturels ont déclaré connaître les programmes offerts aux enfants handicapés d'âge préscolaire?

- 71 % des aidants naturels ont déclaré avoir eu recours aux programmes offerts aux enfants handicapés d'âge préscolaire?



- 50 % des aidants naturels ont déclaré avoir reçu de l'aide lors de la transition de leur enfant vers différentes étapes de son enseignement.

## Plus de renseignements sur l'accessibilité des services

Les répondants ont répondu à des questions sur leur expérience liées à des programmes et à des services du GTNO. Leurs réponses ont permis de relever des problèmes dans l'accès aux programmes et aux services.

- Les programmes et services peuvent être difficilement accessibles.
- Les critères d'admissibilité sont mal définis ou excessifs.
- Les temps d'attente peuvent retarder ou empêcher l'accès aux programmes
- L'attente est parfois trop longue avant l'obtention d'une autorisation.
- Il manque de transport pour se rendre aux lieux où les programmes et les services sont offerts.
- Le manque d'expertise pour effectuer des diagnostics précis empêche parfois l'accès à du soutien spécialisé.
- Les gens n'ont pas accès aux outils de communication nécessaires, comme des ressources en braille ou un téléimprimeur.

## Prochaines étapes

Exécuter le *Plan d'action de 2018-2019 à 2022-23 du GTNO sur l'incapacité*

Continuer à fournir des programmes et de l'aide efficaces aux personnes handicapées et à leurs aidants naturels pour qu'ils puissent bénéficier d'un accès équitable aux programmes dont ils ont besoin.

*If you would like this information in another official language, contact us at 1-855-846-9601.*

*Si vous voulez ces informations dans une autre langue officielle, téléphonez-nous au 1-855-846-9601.*